



Alexandre Benalla et Emmanuel Macron le 10 mai 2017 à Paris. PHOTO PATRICK AVENTURIER, GAMMA RAPHO



# **BENALLA AU SÉNAT**

# **L'ÉLYSÉE**

# **À DÉCOUVERT**

Mis en examen pour «violences en réunion», l'ancien chargé de mission de Macron est entendu aujourd'hui par la commission d'enquête. Une audition sous serment qui fait trembler la présidence. **PAGES 2-5**



# Commission d'enquête

## L'entrée en Sénat de Benalla

Deux mois après la révélation d'une vidéo le montrant en train de violenter des manifestants le 1<sup>er</sup> Mai sous les traits d'un policier, le « chargé de mission » de Macron est convoqué ce mercredi devant la commission d'enquête. Passage en revue des questions que les sénateurs pourraient lui poser.

Par  
**EMMANUEL FANSTEN**  
et **ISMAËL HALISSAT**

**L'**audition sous serment d'Alexandre Benalla se résu-mera-t-elle à un long silence? Depuis une dizaine de jours, chacun fourbit ses armes. D'un côté les responsables de la commission d'enquête sénatoriale chargés de faire la lumière sur la première grande affaire de la macronie, qui ont exigé de pouvoir auditionner celui par qui le scandale est arrivé. De l'autre, Alexandre Benalla lui-même qui, soutenu par l'exécutif, a d'abord refusé de se rendre à sa convocation – ce qui l'exposait à une sanction pénale – avant de s'y résoudre de mauvaise grâce. *«Je vais venir m'expliquer devant la commission d'enquête, mais elle n'a aucun droit. Elle bafoue notre démocratie»*, s'est-il insurgé sur France Inter, allant jusqu'à qualifier son président, Philippe Bas, de *«petit marquis»*. Ambiance. Dans un mouvement coordonné, plusieurs ténors de la majorité ont également tenté de discréditer le travail des sénateurs. Point d'orgue de cette offensive: un coup de fil de Macron à Gérard Larcher, président du Sénat, pour insister sur les limites institutionnelles de l'audition de son ex-collaborateur. Etrange façon de garantir la séparation des pouvoirs. *«Le fait qu'il y ait une instruction judiciaire ouverte en parallèle d'une commission d'enquête parlementaire n'a rien d'exceptionnel*, se défend auprès de Libération le corapporteur socialiste Jean-Pierre Sueur. *C'est une audition comme une autre, on est calme et serein, on a du travail à faire.»* Mis en examen notamment pour *«violences en réunion»*, après avoir interpellé avec force un manifestant à Paris le 1<sup>er</sup> Mai, Benalla a aussi tenu à circonscrire par anticipation le périmètre de son audition, retransmise en direct à la télévision ce mercredi matin. *«Je pourrai répondre à toutes les questions qu'elle me posera, sauf celles qui intéressent la justice»*, a-t-il prévenu. En clair, l'ancien chargé de mission annonce qu'il gardera le silence s'il estime que ses interlocuteurs empiètent sur le secret de l'enquête. Restent toutes les questions qui ne concer-



nent pas directement les faits pour lesquels Benalla est poursuivi et qui entrent donc dans le champ de la commission d'enquête.

### QUELLE ÉTAIT SA FONCTION PRÉCISE À L'ÉLYSÉE ?

Les auditions des différents supérieurs hiérarchiques d'Alexandre Benalla se sont succédé sans permettre de saisir précisément l'importance des missions confiées à l'ancien chargé de mission. Cou-teau suisse de la chefferie de cabinet, véritable homme-lige d'Emmanuel Macron, ou les deux ? Alors que la commission a demandé la transmission d'un certain nombre d'éléments relatifs aux fonctions d'Alexandre Benalla au Palais, sa fiche de poste n'a toujours pas été remise aux parlementaires. Auditionné la semaine dernière, François-Xavier Lauch, chef de cabinet, a expliqué que sa mission était de l'assister pour l'organisation «des déplacements nationaux», «des déplacements non officiels du président de la République», «des événements au palais de l'Élysée» et d'assurer la «coordination des deux services de sécurité de l'Élysée». Tout en s'empressant de minorer cette dernière fonction, précisant qu'elle se déroulait «sous l'autorité du directeur de cabinet» et concernait surtout «des choses très administratives», comme le «parc automobile». Dans un **Suite page 4**

**Suite de la page 2** long entretien au *Monde*, en juillet, Alexandre Benalla avait été beaucoup plus flou au sujet des missions occupées lors de sa prise de poste. Selon lui, son rôle se limitait alors aux «affaires privées du président de la République». Une mission pour laquelle il disposait d'une flopée d'attributions: habilitation secret-défense, passeport diplomatique, accès quasi total à l'Assemblée nationale, voiture et appartement de fonction. Une accumulation qui continue d'interroger sur son véritable rôle. Tous les membres de l'Élysée auditionnés l'ont répété en boucle: Alexandre Benalla n'était pas en charge de la sécurité du Président, réservée en théorie au groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), un corps d'élite de la

police.

### A QUEL TITRE BENALLA BÉNÉFICIAIT-IL D'UN PERMIS DE PORT D'ARME ?

C'est l'angle mort des différentes explications fournies par l'Élysée et ses représentants. Si Alexandre Benalla n'avait pas la charge de la

**«On est calme et serein, on a du travail à faire.»**

**Jean-Pierre Sueur**  
corapporteur de la commission d'enquête au Sénat

sécurité du chef de l'Etat, pourquoi disposait-il d'un permis de port d'arme au titre de ses fonctions ? Tout juste arrivé à l'Élysée, il essuie un premier refus du ministère de l'Intérieur. Alexandre Benalla se tourne alors vers la préfecture de police de Paris. «Je vois qu'on peut faire la demande en passant par le cabinet du préfet, en passant par la voie hiérarchique, c'est-à-dire Patrick Strzoda, a-t-il précisé au *Monde*. Il la transmet, sans l'appuyer. Après enquête, et considérant que ma fonction est exposée, on m'autorise à acquérir un Glock et à le détenir dans l'exercice de ma mission.»

Comme pour la fiche de poste de Benalla, la demande signée par Patrick Strzoda pour obtenir ce permis de port d'arme n'a jamais été transmise à l'Élysée malgré les sollicitations des sénateurs. Une situation d'autant plus troublante que l'armement du chargé de mission était loin de faire l'unanimité en interne. «J'étais extrêmement défavorable à ce qu'une personne privée puisse être armée alors qu'un dispositif de protection constitué de personnels extrêmement aguerris était présent», avait déclaré Frédéric Auréal, chef du service de la protection dont dépend le GSPR, devant la commission d'enquête sénatoriale fin juillet.

### QUEL ÉTAIT SON RÔLE DANS LA RÉORGANISATION DE LA SÉCURITÉ ÉLYSÉENNE ?

C'est sans doute l'un des sujets qui

a suscité le plus de fantasmes depuis que le scandale a éclaté. Le fait qu'un ancien garde du corps se retrouve propulsé à seulement 27 ans au cœur d'une réforme aussi sensible que la sécurité du chef de l'Etat a irrité plus d'un haut gradé. «Je ne fais pas partie du club», a déploré Benalla pour justifier ces rancœurs. Dès l'élection d'Emmanuel Macron à l'Élysée, son irruption dans le dispositif chargé d'assurer sa sécurité avait déjà provoqué des remous parmi ceux dont c'est le métier historique, en particulier les hommes du GSPR. Dans son entretien au *Monde*, Alexandre Benalla n'a pas mâché ses mots contre les policiers d'élite. «Le GSPR, c'est l'enfant terrible de l'Élysée. Il y a des incohérences qui, pour moi, sont complètement incroyables». De quoi susciter quelques inimitiés. Pour pallier ces «incohérences», l'ancien chargé de mission a longtemps milité pour une sécurité présidentielle autonome, affranchie de la tutelle du ministère de l'Intérieur.

Auditionné par la même commission d'enquête, le chef du commandement militaire, Eric Bio-Farina, a expliqué que Benalla avait été sollicité pour participer à cette réforme en raison de son rôle «d'interface» entre les différents services lors des déplacements présidentiels. L'ancien chargé de mission a pourtant affirmé au *Monde* qu'il n'aurait eu aucune fonction dans le nouveau dispositif: «Je n'avais aucun intérêt à quitter le cabinet.»



# Un feuilleton alimenté par les critiques en série... des macronistes

**Ces derniers jours, les proches de Macron ont pilonné la commission d'enquête, jusqu'à l'accuser de vouloir destituer le Président. Relancant une saga qu'ils voulaient oublier.**

**A**u sommet de l'Etat, on joue le grand air de la désolation. L'audition d'Alexandre Benalla devant la commission d'enquête du Sénat? Rien d'autre qu'une «instrumentalisation», une «manœuvre politicienne» orchestrée par une opposition de droite incapable de s'attaquer aux «vrais sujets». L'Elysée assure n'avoir «aucun commentaire» à faire. Matignon renvoie aux nombreux chantiers ouverts, ces derniers jours, dans le domaine économique et social. De la loi Pacte sur les entreprises aux négociations sur l'assurance chômage, du plan pauvreté de jeudi au plan santé de mardi, il y aurait tant à dire sur ce qui «affecte très concrètement le quotidien des Français». «Tout ce qui nous détourne de ces sujets nous ennuie», proteste un proche du Premier ministre, certain que le cas Benalla «intéresse très peu les Français».

## **Putsch sénatorial**

Pas question, en tout cas, de concourir au «feuilletonnage» voulu par le président de la commission d'enquête, Philippe Bas. Bizarrement, ce sont pourtant bien les ministres et les porte-parole de la majorité qui ont assuré, ces derniers jours, la promotion de l'affaire Benalla, saison 2. A en croire le patron de La République en marche, Christophe Castaner, on serait à deux doigts d'un putsch sénatorial. L'objectif de cette commission d'enquête ne serait-il pas de «faire tomber le président de la République»? Le chef des marcheurs s'est posé la question, vendredi, lors d'une conférence de presse. La veille, l'Obs avait révélé que le président du Sénat, Gérard Larcher, avait reçu le 11 septembre un coup de fil du président de la République. L'entourage de Larcher a confirmé que l'entretien avait porté entre autres sur la commission d'en-

quête sénatoriale. Castaner, encore lui, a cru bon de justifier cet appel du chef de l'Etat, expliquant qu'il s'agissait simplement de «rappeler la séparation des pouvoirs», «l'essence même de la V<sup>e</sup> République».

Pour motiver cette contre-offensive, on explique, chez les macronistes, qu'il n'était «pas possible de se laisser faire par l'opposition». C'est à la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, qu'a été confié le soin de porter la réponse du gouvernement. Dans une tribune publiée samedi dans *le Monde*, lue et relue par l'Elysée, elle soutient que cédant au «sensationnalisme» et aux «jeux politiques», la commission sénatoriale met en péril «l'articulation entre les pouvoirs de contrôle des Assemblées parlementaires et le respect de l'autorité judiciaire». Selon elle, la Constitution stipule que les commissions d'enquête parlementaire ont vocation à ne contrôler que «l'action du gouvernement». Enquêter sur la fonction présidentielle «reviendrait à rendre le chef de l'Etat, qui tire sa légitimité directement du peuple souverain, responsable devant le Parlement».

Belloubet fait également valoir que le principe de séparation des pouvoirs interdit au Parlement d'empiéter sur le domaine judiciaire. Contraindre le mis en examen Benalla à comparaître sous serment devant une commission parlementaire porterait atteinte à son droit à garder le silence. Des arguments bien connus par le fin juriste Philippe Bas, qui reconnaissait en juillet qu'une audition de Benalla ne pourrait être envisagée qu'avec «de très grandes précautions».

## **«Jouer au cow-boy»**

Selon son entourage, Macron estime avoir donné «toutes les garanties de transparence» en autorisant les auditions des plus hauts responsables de son cabinet, notamment le secrétaire général, Alexis Kohler, le directeur de cabinet, Patrick Strzoda, et le chef de cabinet, François-Xavier Lauch. Pour l'Elysée, la commission sénatoriale a eu largement de quoi répondre aux questions relevant de sa compétence, celles qui concernent l'organisation de la présidence. Les autres, celles qui touchent au «comportement individuel» de



Benalla, relèvent de la justice, et d'elle seule. Pourtant, selon un sondage Ifop pour la chaîne parlementaire, les Français, très majoritairement (76 %), trouvent justifiée l'audition d'Alexandre Benalla. Invité du journal de TF1 dimanche, le chef du Modem, François Bayrou, a ainsi considéré que tout avait été dit sur «cette affaire», «l'histoire d'un homme jeune qui se trouve porter des responsabilités d'organisation auprès du président de la République et qui se met à jouer au cow-boy». Très contrariés de voir se prolonger en cette rentrée une affaire qu'ils croyaient derrière eux, les dirigeants de la majorité jurent n'avoir «aucune inquiétude» sur l'audition de l'ancien chef de cabinet adjoint. Mais cette sérénité affichée cache mal une réelle inquiétude sur ce que dira le «jeune homme», en qui le chef de l'Etat avait placé tant de confiance.

**ALAIN AUFFRAY**



Audition du général Eric Bio-Farina au Sénat dans le cadre de l'affaire Benalla, à Paris le 12 septembre.  
 PHOTO ALBERT FACELLY



# Philippe Bas, sénateur de sang-froid

**Attaqué par LREM et l'exécutif, le président de la commission des lois de la Chambre haute affiche un flegme et une pugnacité qui lui évitent de reproduire le fiasco de la commission d'enquête à l'Assemblée.**

Philippe Bas, ce féroce putschiste qui conspirerait contre l'Elysée depuis l'obscur Palais du Luxembourg? Depuis une semaine, l'entourage d'Emmanuel Macron a tout fait pour savonner la planche du président (Les Républicains) de la commission des lois du Sénat, qui a osé convoquer Alexandre Benalla devant sa commission d'enquête. C'est lui qu'a visé, sans le nommer, Christophe Castaner, patron de La République en marche (LREM) quand il a mis en garde ceux qui représentaient «des menaces pour la République» en pensant pouvoir «s'arroger un pouvoir de destitution du président de la République». C'est lui encore qui se retrouve accusé de mener «une aventure politique personnelle» par le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux. Alexandre Benalla en personne a vu dans Philippe Bas et ses collègues sénateurs enquêteurs un «petit marquis et des petites personnes qui n'ont aucun droit et aucun respect pour la République».

«**Imperturbables**». Philippe Bas, discret sénateur de la Manche, aux excellentes manières, phrasé impeccable et look old-fashion, est pourtant loin d'avoir le profil de l'antimacroniste échoué. «Si le chef de l'Etat n'avait que des opposants comme moi, il pourrait se réjouir», s'amuse l'ancien homme-clé de la campagne de François Fillon, qui a appelé à voter Macron dès l'élimination de la droite lors de la présidentielle avant d'approuver plusieurs réformes emblématiques du début du quinquennat, sur la SNCF ou le code du travail. Certes, depuis que la commission des lois a commencé ses travaux cet été sur l'ancien

collaborateur de l'Elysée, Philippe Bas n'est pas malheureux des commentaires élogieux sur la manière dont lui et ses congénères mènent leur barque. Et goûte avec plaisir l'étonnant coup de pub donné à la Chambre haute, alors que la commission d'enquête de l'Assemblée s'est empaillée en public avant d'imploser sans accoucher du

moindre rapport. A 60 ans et un CV long comme le bras de grand commis de l'Etat passé par tous les palais de la République, l'ancien chiraquien a «passé l'âge de la fausse modestie»: «L'effet est heureux pour nous. Le Sénat, habituellement dénigré, est loué.» Mais il n'est pas question pour la Chambre haute, où la droite est majoritaire, de laisser filer cette opportunité d'embarrasser le pouvoir. Bas, qui dit tenir l'«enfouissement» dans son bocage normand pour boussole politique, ne se prive pas d'infliger une leçon à ce «nouveau monde», un «slogan de marque» auquel il n'a jamais cru. De là à y voir la charge belliqueuse d'«un Sénat de combat qui sortirait les fourches»... A la nervosité de l'exécutif, le sénateur oppose un flegme à toute épreuve et fait mine d'être étonné de cet emballement. «Je n'ai pas voulu cela, c'est trop. Il y aurait moins d'écho que ce serait mieux», chuchote celui qui a dénombré pas moins de 80 coups de fil et SMS de journalistes après les premiers griefs formulés par Benalla et les membres du gouvernement à son encontre. Une offensive contre-productive à ses yeux, redonnant du retentissement à l'enquête parlementaire alors que le scandale estival semblait se tasser à la rentrée. «Je ne leur aurais pas conseillé de faire cela», glisse celui qui fut secrétaire général de l'Elysée de 2002 à 2005. Il vaudrait mieux d'ailleurs que LREM s'y fasse, les sénateurs s'étant doté de pouvoirs d'enquête pour six mois: «Qu'ils froncent les sourcils ne change rien, on continuera notre travail gentiment, avec sang-froid, sans se laisser intimider. On parle d'un train de sénateur, c'est vrai! Nous allons à notre rythme, imperturbables.»

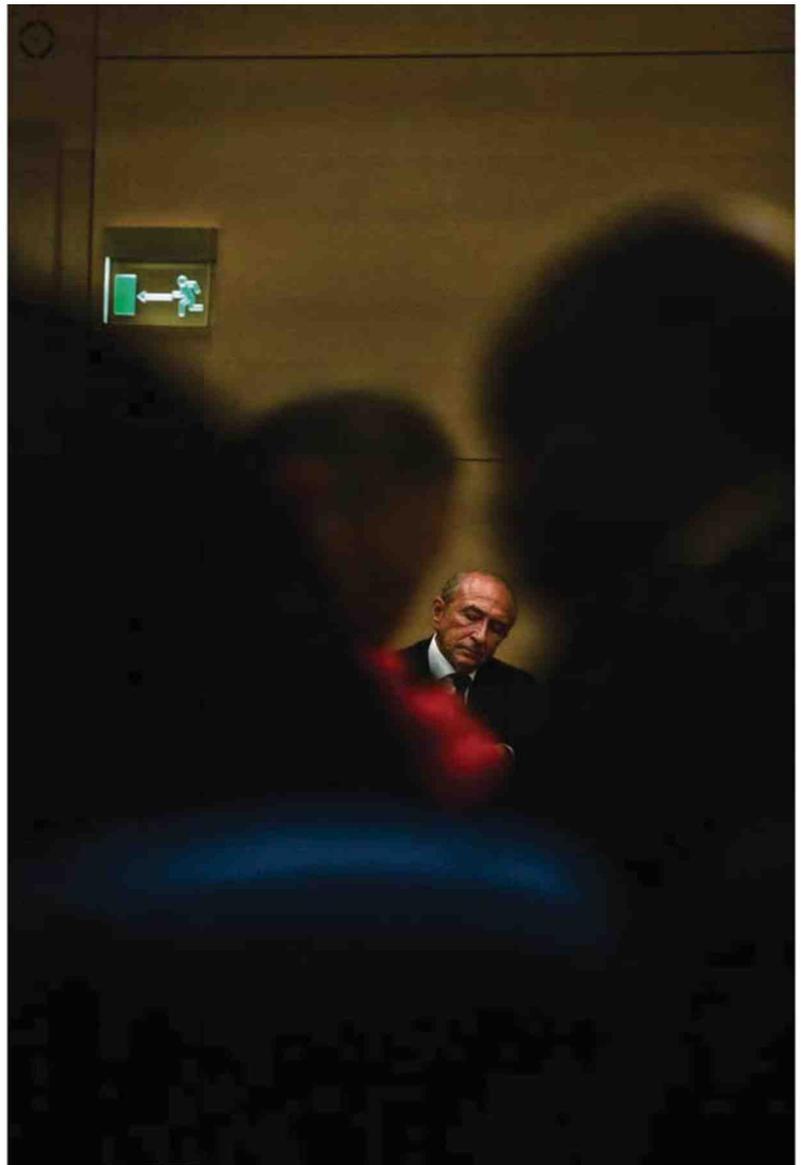
Après avoir exprimé ses réserves cet été sur l'idée d'entendre Benalla, Philippe Bas a fini par changer de pied. Pourquoi ce revirement après avoir invoqué le respect des «droits de la défense» du mis en examen, qui peut mentir devant la justice mais pas face à une commission d'enquête? Avant de vouer les sénateurs aux gémonies, l'ancien chargé de mission de l'Elysée avait lui-même expliqué au gré de ses interviews de l'été qu'il avait «plutôt envie» de témoigner devant les parlementaires. Du coup, taquine le patron de la commission d'enquête, «on ne va pas être plus royalistes que le roi. S'il en a envie, je ne vais pas le frustrer de ce moment». Accusé d'empiéter sur le pouvoir judiciaire, Bas devra avancer sur une ligne de crête: pas un mot sur les événements de la place de la Contrescarpe. Il lui faudra contour-



ner tous les faits concernés par l'enquête de police. Le président promet que *«cette vingt-troisième audition sera conforme aux 22 précédentes»*, qui ont vu les sénateurs cuisiner avec urbanité les responsables de l'Élysée, de la police et de la gendarmerie.

**Pince-sans-rire.** Onctueux dans le ton, inflexible sur le fond. Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, avait tenté d'expliquer aux sénateurs qu'il avait découvert une partie de l'histoire Benalla dans la presse. *«Heureusement qu'il y a les journaux pour vous informer»*, avait répliqué un Philippe Bas pince-sans-rire. *«La sanction a été très rapide, mais son exécution très lente»*, avait-il aussi rétorqué au secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, qui se félicitait de la *«sanction rapide»* – une simple retenue sur salaire – décidée à l'encontre de l'adjoint au chef de cabinet d'Emmanuel Macron. Entendu avant son compare du 1<sup>er</sup> Mai Vincent Crase, Alexandre Benalla, *«ne sera pas mis en inconfort, on ne cherche à installer personne sur un chevalet de torture, mais à établir un dialogue»*, prévient Philippe Bas. Manière d'inviter l'exécutif et l'ex-chargé de mission à se détendre. *«Vous verrez, sourit-il, même les gens qui ne veulent pas me voir finissent par y prendre plaisir.»*

**LAURE EQUY**



Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur, lors de son audition au Sénat dans le cadre de l'affaire Benalla, le 24 juillet. PHOTO CORENTIN FOLLEN



# Collomb: après la place Beauvau, retour à la place Bellecour

Sur fond de tensions avec Macron, le ministre de l'Intérieur a annoncé mardi qu'il envisageait de quitter son poste pour préparer les municipales à Lyon.

**N**ouveau coup dur pour Emmanuel Macron. Mardi, Gérard Collomb, rare politique madré dans l'entourage du Président, a officialisé son envie d'un ailleurs: «*Je serai candidat à Lyon en 2020*», indique-t-il dans un entretien à *l'Express*. Et de fixer son agenda de sortie: «*Je pense que les ministres qui veulent être candidats aux municipales de 2020 devraient pouvoir quitter le gouvernement après la bataille européenne*.» Une quasi-provocation.

«*C'est difficile d'imposer le calendrier d'un remaniement au Président*», admet un proche du ministre de l'Intérieur, qui a déjà commencé à faire ses cartons. Après un «*petit effet de sidération*», le message a été reçu cinq sur cinq au sein du ministère: pour tous, le bail du locataire de la Place Beauvau arrivera prochainement à son terme. «*Comment expliquer aux Français qu'ils doivent faire avec un ministre à mi-temps pour assurer leur sécurité?*» relève-t-on en interne. *Ici, les directions ont besoin d'autorité pour fonctionner. En programmant son départ, Collomb ne peut plus espérer être respecté par une maison déjà plutôt difficile à tenir.*»

L'air de rien, Collomb force donc la main de Macron. Le septuagénaire n'en a cure. Sur le fond, il se sait irréprochable. Jamais il n'a caché au chef de l'Etat son ambition de récupérer le fauteuil de maire qui fut le sien seize ans durant, de 2001 à 2017. «*La question n'est pas de savoir si Gérard va se présenter aux municipales à Lyon, mais quand il va se décider à l'écrire*», confiait ré-

cemment un de ses proches. Son fief, Collomb ne l'avait quitté que pour le maroquin dont il rêvait et que ses amis socialistes lui avaient toujours refusé. Depuis, il n'a pas chômé Place Beauvau, estime-t-il, entre transposition des dispositions de l'Etat d'urgence dans la loi ordinaire, et adoption de la loi asile-immigration.

## TUILES

Le 10 septembre, pendant qu'Edouard Philippe et des ministres festoyaient avec les parlementaires LREM à Tours, Collomb dînait, lui, avec le couple présidentiel. L'occasion de rappeler son intérêt municipal au chef de l'Etat. Lequel, pense-t-il, ne «*peut rien refuser*» à celui qui a mis son énergie et ses réseaux lyonnais comme nationaux au service de son ambition présidentielle. Pourtant, depuis l'affaire

Benalla, les liens entre les deux hommes se sont distendus: auditionné par les parlementaires fin juillet, Collomb avait dû reconnaître son peu de maîtrise du dossier, avant de renvoyer la responsabilité des dérapages sur l'Elysée et le préfet de Paris. Macron avait modérément apprécié.

A ce premier coin s'en était ajouté un second. Le 6 septembre, alors que tuiles et maladresses s'accumulent entre démission de Nicolas Hulot et valse-hésitation sur le prélèvement à la source, Collomb fait la leçon à l'exécutif et regrette sur BFM TV un «*manque d'humilité*». Le soir du 10 septembre, l'explication entre le Président et son ministre est directe. Le 11 septembre le ministre cale son interview avec *l'Express*.

Si l'annonce de Collomb était attendue, le timing choisi par le ministre se révèle désastreux. «*Faire cela le jour de l'annonce du plan santé et du déploiement de la police de proximité dans les quartiers, c'est consternant*», déplore un proche du chef de l'Etat. Le signal politique envoyé

par le ministre dessert un président dont la popularité s'effrite à grande vitesse. «*Ce que dit Collomb, c'est qu'entre Macron et Lyon, il choisit Lyon, et que pour gagner Lyon, il lui faut prendre ses distances avec Macron...*» s'inquiète un conseiller du gouvernement.

## «TIMING»

De fait, Macron, ce n'est plus vraiment le problème de Collomb. «*Il place son timing de politique territoriale avant l'enjeu national*», admet l'un de ses proches. Jusqu'à prendre de court les locaux de l'étape (*lire sur Libération.fr*). «*Je ne pensais pas que cela se ferait aussi vite*», indique Pascal Blache, maire divers droite du VI<sup>e</sup> arrondissement, également en lice pour la mairie de Lyon.

Depuis cet été, les ambitions de Gérard Collomb ne font pourtant plus de doute. Le 20 juin, le ministre de l'Intérieur avait annoncé la création d'une association «*ouverte à la société civile, pour engager un dialogue sur l'avenir de la métropole*», baptisée Prendre un temps d'avance, dont il doit être le président. Or «*depuis six mois, c'est un festival au gouvernement, et ce n'est pas bon pour l'image de Collomb au niveau local, souligne Pascal Blache. Les gens lui disent qu'ils n'apprécient pas.*» Pour le ministre, pas question de gâcher sa succession de «*petits pas pour revenir*», analyse de son côté Etienne Tête, conseiller municipal écolo. D'où l'officialisation de sa candidature à Lyon à dix-huit mois du scrutin. Quant à sa sortie du gouvernement, on ne croit pas plus à Lyon qu'au ministère qu'elle attendra les européennes. Il faut dire que le scrutin s'annonce plus compliqué que prévu pour la macronie.

**NATHALIE RAULIN**  
et **MAÏTÉ DARNAULT** (à Lyon)